

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT - STEQ -

Siège social : 5, rue 8603, Z.I Charguia I BP N° 746 - 1080 Tunis -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du **26 juin 2006**, la Société Tunisienne d'Equipement - STEQ - publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve, dans leur intégralité, les états financiers de la Société, états arrêtés au 31 Décembre 2005 (Bilan, Etat de Résultat, Etat de Flux de Trésorerie et Notes aux Etats Financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du Rapport spécial du Commissaire aux comptes portant sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre au courant de l'année 2005.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne, aux Administrateurs de la Société, quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserve, pour leur gestion au titre de l'exercice 2005.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Administrateurs de la Société des jetons de présence de **Cinq Cent (500,000) Dinars brut** par Administrateur au titre de l'exercice 2005.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration pour répartir le Résultat de l'exercice 2005 comme suit :

Résultat net d'activité	1.016.762,216 D
Report à nouveau bénéficiaire	1.178.460,732 D

<u>Bénéfice avant prélèvement de la réserve légale</u>	<u>2.195.222,94 8 D</u>
---------------------------------------------------------------	--------------------------------

Prélèvement au titre de la Réserve légale	109.761,147 D
-------------------------------------------	---------------

<u>Bénéfice distribuable</u>	<u>2.085.461,801 D</u>
-------------------------------------	-------------------------------

Dividende (5%)	350.000,000	D
Super Dividende (5%)	350.000,000	D
Dotation au fonds social	50.000,000	D
Total des Résultats répartis	750.000,000	D
Résultats reportés	1.335.461,801	D

Soit un dividende de 0,500 dinar par action.

Les dividendes seront mis en paiement le **Vendredi 4 Août 2006**.

Les dividendes revenant aux actions rachetées par la STEQ, dans le cadre du programme de régulation du titre, seront logés, conformément à l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, dans le compte « Report à nouveau ».

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir examiné les états financiers consolidés de la STEQ, relatifs à l'exercice 2005, et après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes relatif aux mêmes états, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits états dans leur intégralité et dans leurs détails.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants : **Madame Lamia AREM, la Société « CONSULT INTERNATIONAL » et Monsieur Adel LABIDI** et ce pour une période de **trois (3) ans** s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'**exercice 2008**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'Administrateur, **la Société « EXPRESS ASCENSEUR »** (en remplacement de la **Société GRANADA HOTEL**) , **la société « CHIC Sarl »** (en remplacement de la **Société ESSEYAH**), **la société « SORECO »** (en remplacement de la **Société TANIT SA**) et **la société « BAYA COMPANY »** (en remplacement de la **Société RETEL**) et ce pour une mandat de **trois (3) ans** s'achevant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'**exercice 2008**.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil suivants dans le capital de la société :

- ✓ **Le 28 Juillet 2005** : franchissement du seuil des **33,33%(1/3) à la hausse** par Monsieur **Jamel AREM** ;
- ✓ **Le 11 Mai 2006** : franchissement des seuils de **50%(1/2) et 66,6%(2/3) à la hausse** par Monsieur **Jamel AREM** ;
- ✓ **Le 11 Mai 2006** : franchissement des seuils de **20%(1/5), 10%(1/10) et 5%(1/20) à la baisse** par Monsieur **Mohamed CHABCHOUB** ;

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère, autant que besoin, tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits certifiés conformes du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités ou tous les dépôts prescrits par la législation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT	
	(Unité : Dinar)
ACTIFS	31/12/2005
ACTIFS NON COURANTS	
Actifs Immobilisés	
Immobilisations incorporelles	21 271,850
Moins : amortissements	-9 576,850
	11 695,000
Immobilisations corporelles	3 811 785,649

Moins : amortissements	-1 426 770,919
Immobilisations financières	2 385 014,730
Moins : provisions	10 801 284,822
	-2 239 683,512
	8 561 601,310
	10 958 311,040
Total des actifs immobilisés	10 958 311,040
Autres actifs non courants	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	10 958 311,040
 ACTIFS COURANTS	
Stocks	3 965 337,981
Moins : provisions	-792 871,996
	3 172 465,985
Clients & comptes rattachés	7 026 475,277
Moins : provisions	-744 557,147
	6 281 918,130
Autres actifs courants	966 261,686
Moins : provisions	-121 378,317
Placements et autres actifs financiers	1 232 000,545
Moins : provisions	-6 224,740
Liquidités et équivalents de liquidités	89 998,473
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	11 615 041,762
TOTAL DES ACTIFS	22 573 352,802

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT	
(Unité : Dinar)	
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31/12/2005
 CAPITAUX PROPRES	
Capital social	7 000 000,000
Réserves	3 766 584,697
Réserves pour fonds social	50 000,000
Avoirs des actionnaires	-190 691,392
Résultats reportés	1 335 461,801
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	11 961 355,106
Résultat de l'exercice	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTAT°	11 961 355,106
 PASSIFS	
PASSIFS NON COURANTS	
Emprunts	2 290 357,591
Autres passifs financiers	
Provisions	5 439,514
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	2 295 797,105
PASSIFS COURANTS	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 367 286,254
Autres passifs courants	1 518 119,891
Autres passifs financiers	2 892 093,316
Concours bancaires	538 701,130
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	8 316 200,591
TOTAL DES PASSIFS	10 611 997,696
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	22 573 352,802

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En Dinars)

DESIGNATION COMPTE	SOLDE AVANT REPARTITION	REPARTITION	SOLDE APRES REPARTITION
<u>Capital social</u>	7 000 000	-	7 000 000
<u>Réerves & primes liées au capital</u>			
* Réserve légale	579 555	109 761	689 316
* Autres compléments d'apports	64	-	64
* Réserves pour fonds social	-	50 000	50 000
* Autres réserves	1 377 205	-	1 377 205
* Avoirs des actionnaires	(190 692)	-	(190 692)
* Réserves réglementées	1 700 000	-	1 700 000
<u>Résultats reportés</u>	1 178 461	157 001	1 335 462
<u>Résultat de l'Exercice</u>	1 016 762	(1 016 762)	-
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	12 661 355	(700 000)	11 961 355